

Urbanisme

LA VÉGÉTALISATION DU CENTRE-VILLE FLEURIT AVEC LES HABITANTS

La végétalisation du centre-ville se poursuit avec les habitants, qui s'engagent à travers la "Charte de végétalisation" à entretenir les plantes grimpantes plantées par la mairie devant leurs pieds d'immeubles et leurs façades. 40 fosses sont déjà plantées.

Publié le 09 décembre 2025

Le verdissement de la ville est un enjeu essentiel sur le plan climatique, environnemental, de santé et de bien-être et de cadre de vie des habitants.

A Millau, les projets d'aménagements de la ville de demain ont pour enjeu de réduire les îlots de chaleur. Désimperméabilisation des sols et végétalisation des espaces publics, à l'image du projet de l'îlot des Sablons et de son poumon vert, sont les deux angles d'attaque.
La stratégie de verdissement s'appuie sur le retour de la nature en ville et la sobriété, mais aussi la diversification, l'adaptation climatique, l'intégration paysagère et la gestion des ressources. Mais surtout sur la participation des habitants à cet effort collectif.

La participation active des citoyens

Depuis 2023, les habitants du centre-ville sont encouragés à verdir leurs pieds d'immeubles et de façades. Ils s'engagent en signant une charte de végétalisation qui définit les tâches qui relèvent de la mairie et celles qui incombent aux locataires ou propriétaires.

40 pieds d'immeuble végétalisés ou en cours dans le centre-ville (rue du Mandarous, rue du Barry, rue Peyrollerie, rue Saint-Antoine…).



Comment ça marche ?

Après la signature de la charte et l'étude de faisabilité, les services techniques de la Ville créent la fosse, les jardiniers des espaces de verts plantent une variété grimpante adaptée au site et à son exposition (jasmin, rosier, passiflore, bigone…). Les habitants s'engagent à en prendre soin, (entretien, arrosage, propreté) et à compléter au sol par les plantations de leur choix.
Sur la plante, une étiquette accessible à tous précise les caractéristiques de la variété.
Un petit document, distribué aux locataires ou propriétaires signataires de la charte, récapitule les caractéristiques de la plante grimpante ainsi que des conseils d'entretien et d'arrosage.



Des permanences du CPIE

Cette action a été renforcée auprès des habitants du quartier prioritaire Centre-ancien Beauregard par 7 permanences et 2 balades menées par le CPIE du Rouergue en 2025 (rues, places, marchés, et auprès des locataires d'Aveyron Habitat). Des volontaires en service civique vont à la rencontre des habitants pour expliquer cette initiative.

Du gagnant-gagnant

En participant à ce projet de végétalisation, locataires, propriétaires et commerçants contribuent de façon immédiate et sur le long terme à améliorer leur cadre de vie, à renforcer l'attractivité d'un centre-ville où il fait bon vivre et travailler. Enfin, cette action collective renforce les liens entre les habitants autour de la culture biologique et collective des plantes.

Axes clés en rues-jardins

La végétalisation du coeur de ville, plébiscitée par les habitants lors de la votation citoyenne, se concentre sur des axes stratégiques transformés en rues-jardins : désimperméabilisation et désincarcération des pieds d'arbres, plantations, réaménagement pour la création de zones de rencontres apaisées. Après les boulevards de Bonald et Sadi Carnot, puis la réfection de la rue Clausel de Coussergues, l'avenue de la République a ainsi été réaménagée sur ce principe.

Création de façades végétalisées

https://www.millau.fr/pages-dinformation/actualites/la-vegetalisation-du-centre-ville-fleurit-avec-les-habitants-4357?

La plantation de massifs horizontaux et de variétés grimpantes monte en puissance en bordure de bâtiment. L'idée est de créer un habillage végétal propice au confort thermique et acoustique du bâtiment, tout en gardant une vigilance sur la question de l'étanchéité. C'est un investissement pour l'avenir puisque qu'il faut attendre le temps de croissance naturel de la plante. L'exemple de la façade du CREA, rue Sadi Carnot, incarne cette action.

La végétalisation des pieds d'arbres

Les tapis de verdure au pied des arbres se généralisent pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie, limiter les effets de la chaleur du bitume et laisser la nature reprendre ses droits. Ces réalisations sont particulièrement faites dans le centre ancien. Un plan pluri-annuel de désincarcération de l'ensemble des pieds d'arbres guide cette action.

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30